

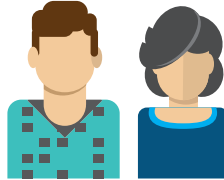
HANDICONSULT34



Expérimenter un modèle organisationnel et économique pour une unité de consultations de spécialités dédiées aux personnes en situation de handicap en échec de soins courants en milieu ordinaire au sein d'un établissement de santé SSR.

Porteur du projet :

Centre mutualiste neurologique PROPARA



Partenaires :

Conseil départemental de l'Ordre des médecins, des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes, CHU de Montpellier, Clinique Saint Jean, Montpellier Centre Ophtalmologie, CcLPh34, APF France handicap, GIHP 34



Département de l'Hérault (OCC)
et zones limitrophes ne disposant
pas d'une offre similaire

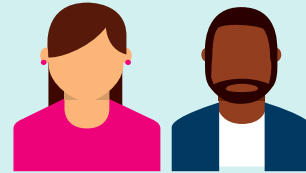


Durée : 3 ans



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
1 507 K€

Fonds d'intervention
régional (FIR) : 248 K€



Personnes en situation de
handicap en échec de soins
en milieu ordinaire
soit 2 068 patients



Publié au Recueil des
Actes Administratifs
le 13/05/2020



Financement complémentaire
et partiellement substitutif sur la
base de forfaits multi-acteurs par
patient, pour une séquence de
soins

Art.
51

Innovation

En santé